



**Compte rendu de la séance ordinaire
du Conseil Municipal
du mercredi 24 février 2016**

L'an deux mil seize, le vingt-quatre février, vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline BRICAUD - Céline PLANCHENault - Céline RENAUDIER

Secrétaire de séance : Jean-Luc BOIVIN

1 - Présentation du code de la Rue - Intervenants MM. DUFFROS et LETESSIER

MM. DUFFROS, LETESSIER de la DDT, vient présenter le code de la Rue aux membres du Conseil.

Cette démarche consiste à mettre en place un schéma de circulation apaisée.

Les objectifs de ce code de la rue est de :

- protéger tous les usagers
- diminuer de la gravité des accidents
- favoriser la circulation des piétons et des cycles en prenant en compte en priorité les plus vulnérables mais aussi tous les usagers

2-Présentation d'un projet lié au parcours de santé

Mme David de Vinzelles, propose à la commune de mettre en place un projet « Land Art » dans le parcours de santé.

Le land art est une tendance artistique qui se base sur l'utilisation de matériaux trouvés dans la nature, comme les roches, le sable ou le bois par exemple. Ces œuvres contemporaines s'exposent à l'extérieur jusqu'à leur érosion naturelle.

Le projet sera étudié en commission.

3 - Présentation de l'aménagement du cimetière - intervenant : Jean-Luc BOIVIN

Un agent communal, actuellement en formation de secrétaire de Mairie doit présenter un projet pour valider son certificat. Son thème est le cimetière.

Afin d'amener de la poésie dans le cimetière de Daon, le plan a été divisé en plusieurs carrés :

A présent il y aura sept carrés (voir plan ci-joint). Ils seront indiqués sur des ardoises implantés devant le carré.

Dans le site cinéraire, sera affiché, sur ardoise texte, une citation ainsi qu'une phrase d'inspiration personnelle.

Le plan sera également remis à jour avec, entre autre, l'insertion du site cinéraire, le caveau provisoire, l'ossuaire, les nouveaux carrés et la légende.

Il sera budgétisé l'achat de deux panneaux d'affichage qui seront installés aux portes du cimetière.

Délibération 2016-02-A :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le projet de réaménagement du cimetière comme exposé ci-dessus
- autorise Madame le Maire à signer tous document se rapportant à ce dossier

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 23 mars 2016 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 0 h 00.